

Les Services de l'HDF Mirail

4 Place Edouard Bouillères
CS 85725
31057 Toulouse Cedex 1

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : **L'ensemble des personnels du Mirail**

M. PERRIN HUGUES
Responsable légal de la DRFIP31
34 rue des Lois
31039 Toulouse Cedex9

Toulouse, le 21/06/2019

**Dernier avis avant poursuites
il n'y aura pas d'autre rappel.**

Objet : **SOMMATION**

Monsieur,

Je constate que, malgré l'envoi d'une mise en demeure le 12/06/2019, vous n'avez toujours pas réglé la somme de **Convocation immédiate** dont vous êtes redevable auprès de l'ensemble des services du Mirail.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre situation dès réception du présent avis.

A défaut de vous présenter mercredi 26/06 sur le site pour présenter les détails de votre projet, je me verrai contraint d'engager immédiatement à votre encontre les poursuites ordonnées par la loi.

Je vous informe à titre comminatoire que nous avons adressé ce jour une lettre aux élus locaux sur l'impact néfaste de vos annonces et qu'un appel public est également initié pour refuser cet affaiblissement profond du service public sur un quartier populaire et ses populations.

Pour preuve de notre totale transparence, vous trouverez ces documents joints au présent courrier.

Je vous informe qu'à titre de poursuite, il est envisagé par certain-e-s d'entre nous d'occuper de nuit le bâtiment si vous ne répondez pas aux demandes de cette lettre de rappel.

Souhaitant ne pas avoir recours à ces mesures, je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Courrier envoyé ce 21/06/2019 avec la signature des agents du site